

Analyser et comprendre un document en histoire

Document

Les réformes en Bavière en 1808

« Nous Maximilien Joseph, par la grâce de Dieu, roi de Bavière¹, nous arrêtons et ordonnons ce qui suit :

Article 1. Le royaume de Bavière forme une partie de la Confédération du Rhin [...].

Article 4. Tout le royaume sera divisé en cercles administratifs, autant que possible égaux, et en suivant, autant que faire se peut, les limites naturelles.

Article 5. La noblesse conserve ses titres et ses droits fonciers mais en ce qui concerne les charges fiscales nationales, elle sera traitée exactement sur le même pied que les autres citoyens. Il ne lui est pas non plus reconnu de droit exclusif aux emplois et aux dignités d'État.

Article 6. Les mêmes dispositions entrent en vigueur en ce qui concerne le clergé.

Article 7. L'État garantit à tous les citoyens la sécurité de leur personne et de leurs biens, une totale liberté de conscience, la liberté de la presse. »

▪ Extraits de l'ordonnance du 1^{er} mai 1808, Munich, Archives d'État de Bavière.

1. En 1806 avec le soutien de Napoléon I^{er}.

Questions

1. Situez la Bavière. Quelle est sa situation politique à l'époque du texte ?
2. Qu'est-ce que la Confédération du Rhin créée par Napoléon ?
3. Quels sont les privilèges supprimés par l'ordonnance ?
4. De quelle réforme administrative française s'inspire l'article 4 ? Justifiez la réponse.
5. Quelles sont les nouvelles libertés ? Dans quel grand texte sont-elles un droit de l'homme ?
6. Que pouvez-vous conclure de cette ordonnance ?